



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ADMISSIONS

Les inscriptions s'effectuent au secrétariat de l'école de musique dès début septembre et au cours de l'année scolaire sans limite d'âge.

TARIFS

Les droits d'inscription et les frais de scolarité suivent un barème variant selon la nature du cours (individuel ou collectif) et sa durée. L'année se compose de 32 cours. Les tarifs détaillés figurent sur le site Internet de l'école.

École de Musique EMFF
Maison des associations
5 rue Jean Jaurès
78330 Fontenay-le-Fleury
01 34 60 30 97
www.emff.asso.fr
emff@orange.fr

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC :
Lundi : de 15h30 à 18h30
Mercredi : de 16h30 à 19h30
Jeudi : de 15h30 à 18h30

Édition 2011 - 2012 • Photos droits réservés
Conception : Stratégies Durables
Réalisation : Versailles Grand Parc



L'ÉCOLE DE MUSIQUE de Fontenay-le-Fleury

2011 - 2012

www.versaillesgrandparc.fr

→ ENSEIGNEMENTS



→ PROGRAMMATION



→ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES





CYCLES ET ENSEIGNEMENTS

L'École de Musique de Fontenay-le-Fleury enseigne la pratique musicale aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Les méthodes s'adaptent à tous âges.

EVEIL

L'éveil musical est un cours collectif qui intéresse les enfants entre 4 et 6 ans. Leur enseignement porte sur la formation de l'oreille par la pratique d'instruments à percussion et par le chant. Cette approche permet l'acquisition des termes musicaux et la connaissance des notes au travers d'une démarche ludique.

ENSEIGNEMENT DE L'INSTRUMENT

L'école enseigne les instruments en cours individuels. Ces cours suivent majoritairement une approche classique pour la technique, bien que le répertoire soit éclectique (classique, traditionnel, jazz et rock).

FORMATION MUSICALE

La formation musicale est obligatoire pour les enfants à partir du CE1 et pendant 6 ans minimum jusqu'à la 2^{ème} année du Cycle 2. Les 4 premières années suivent un schéma classique. Les élèves poursuivent les 2 dernières années avec leurs instruments pour perfectionner la technique du déchiffrage et appliquer les connaissances théoriques. Notre école dispose de cours de Formation Musicale pour les élèves suivant un cursus études et danse (CDE).

EXAMEN

Des examens internes à l'école, selon le programme de la FFEM (Fédération Française des Ecoles de Musique) sont obligatoires chaque année. Les élèves sont également présentés aux examens départementaux de l'UCEM (Union des Conservatoires) en fin des Cycles 2 et 3.

PRATIQUES COLLECTIVES

Les enfants sont très tôt intégrés à des ensembles (cordes, flûtes, guitares, chorale et atelier jazz ado) afin que leur enseignement particulier soit complété par une pratique collective.

ADULTES

L'École de Musique de Fontenay-le-Fleury enseigne les mêmes instruments aux adultes, en cours individuels et la pratique collective au sein des ateliers. Aucun examen n'est obligatoire pour les adultes. Néanmoins, certains d'entre eux se présentent aux examens internes et départementaux (exemple : chant, guitare, violon).



DISCIPLINES ENSEIGNÉES

COURS INDIVIDUELS

Flûte à bec

Flûte traversière

Clarinette

Saxophone

Trompette

Piano

Violon

Violoncelle

Batterie

Guitare classique

Guitare acoustique

Guitare électrique

Guitare basse

Chant

COURS COLLECTIFS

Atelier jazz, blues, rock

Atelier lyrique (stage)

Atelier musique actuelle

Chorale adultes

Chorale enfants

Ensemble de cordes

Ensemble de guitares

Eveil musical (enfants)

Musique de chambre

Orchestre

L'École de Musique de Fontenay-le-Fleury est un lieu de vie où se retrouvent des personnes de tous niveaux et de tous âges, motivées par le désir d'apprendre.

L'équipe pédagogique dispense un enseignement de qualité permettant aux élèves soit de se diriger vers une carrière professionnelle soit d'acquérir un niveau solide, de progresser et s'épanouir dans cette discipline exigeante qu'est la musique. ■

AUDITIONS ET CONCERTS

La pratique du décloisonnement et de l'interdisciplinarité permet aux élèves d'avoir une approche vaste de plusieurs genres de musique.

Les auditions se tiennent dans le cadre de l'école (une par trimestre au minimum).

Les concerts, au nombre d'une dizaine par an, se situent en dehors de l'école (théâtre, église, résidence des personnes âgées...). Ils sont organisés par l'école ou dans le cadre du partenariat avec la ville de Fontenay-le-Fleury (carnaval, fête de la Saint-Jean...) ou en collaboration avec d'autres associations, et font intervenir les instrumentistes et les élèves de chant, les chœurs adultes et enfants, l'orchestre des petits et grands élèves de l'école.

